

MÉMOIRE

EN FAVEUR DU PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE DU VALLON EN BOULEVARD URBAIN

présenté

par

Le Conseil de quartier de Neufchâtel Ouest

au

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)**

Le 28 mai 2004

INTRODUCTION

Le Conseil de quartier de Neufchâtel Ouest est un organisme accrédité par le Conseil municipal de la Ville de Québec. Situé dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, au sud de celui-ci, il voisine à l'est l'arrondissement des Rivières et à l'ouest l'arrondissement Laurentien. Son conseil d'administration est composé de neuf personnes, élues par la population pour un mandat de deux ans, afin de veiller au bon fonctionnement du conseil. Consultatif auprès des instances municipales, il permet en outre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur des projets qui touchent leur environnement et leur qualité de vie. En somme, le conseil de quartier est un lieu où les citoyennes et les citoyens se rencontrent pour discuter des actions à prendre afin de créer un milieu de vie à leur image.

Or, cette qualité de vie, il faut non seulement pouvoir la maintenir, mais aussi être en mesure de l'améliorer par des actions qui visent à la promouvoir. C'est dans ce contexte que le Conseil de quartier s'est donc prononcé, en 2001, en faveur du prolongement de l'autoroute du Vallon à partir du boulevard Lebourgneuf jusqu'au boulevard Bastien.

C'est pour cette raison que, depuis sa création en 1999, et, jusqu'à ce jour, le Conseil de quartier de Neufchâtel Ouest a été attentif aux besoins manifestés par les résidentes et résidents du quartier, notamment en ce qui concerne la circulation routière et la sécurité sur son territoire, notamment dans le secteur Henry IV-Chauveau-L'Ormière.

CIRCULATION DE TRANSIT DANS LES RUES RÉSIDENIELLES

Tout d'abord, il faut mentionner que le problème de circulation du secteur Henry IV-Chauveau-L'Ormière en est un d'une grande complexité et qui ne date pas d'hier. Les citoyens de la couronne nord-ouest attendent depuis une trentaine d'années que soit créé un deuxième lien direct entre leur secteur et Ste-Foy. Déjà, en 1980, des citoyens du quartier ne rataient aucune occasion de sensibiliser les élus à l'urgence de résoudre définitivement un problème de circulation trop intense sur le boulevard de l'Ormière et l'avenue Chauveau. Et, toujours en 2004, le problème n'est pas résolu et les citoyens vivent encore et toujours la même situation, c'est-à-dire, un flot de circulation incompatible avec un secteur résidentiel, la difficulté de se rendre à l'Université Laval et aux hôpitaux et, en général, de sortir de la couronne nord-ouest.

Pour bien illustrer la volonté du Conseil de quartier à trouver une solution définitive au problème de circulation dans le secteur Henry IV-Chauveau-L'Ormière, voici quelques actions entreprises pour tenter de solutionner une partie de ce problème complexe qui se manifeste sur le boulevard de l'Ormière et l'avenue Chauveau, conséquences directes du fait qu'il n'y ait pas un deuxième lien direct nord-sud.

Ainsi, depuis 2001, le « dossier concernant la sécurité routière sur l'avenue Chauveau et les rues avoisinantes » retient une attention particulière de la part des membres du conseil

d'administration du Conseil de quartier de Neufchâtel Ouest »¹. Ainsi, à la demande d'un groupe de citoyennes et citoyens de l'avenue Chauveau ayant fait signer une pétition afin de corriger une situation inquiétante, le Conseil se penche sur le problème occasionné par la circulation de transit sur cette artère très achalandée aux heures de pointe. Pour cela, il a recours aux professionnels de la division du Transport de la Ville de Québec pour analyser la situation. Il fut alors constaté que «60% des automobilistes qui empruntent les rues Chauveau et avoisinantes le faisaient en transit »² (document sur les constats de l'étude disponible à la Ville). Le Conseil de quartier a donc tenu des séances de travail avec les professionnels de la division du Transport, de même qu'avec des résidents concernés, afin de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et d'envisager des solutions. Puis, des assemblées spéciales des résidentes et résidents se sont tenues en 2002 et en 2003 afin d'explorer des hypothèses de solutions allant de gonflements aux intersections et d'interventions aux feux de circulation à l'intersection de l'avenue Chauveau et du boulevard l'Ormière.

Depuis 2003, le « Conseil de quartier de Neufchâtel Ouest inscrit dans son plan d'action la poursuite des démarches entreprises par les résidentes et résidents du secteur Chauveau pour réduire la circulation de transit et ainsi augmenter la sécurité dans les rues »³. En attente de solutions définitives, le Conseil de quartier s'est donné comme objectif de sensibiliser l'ensemble des citoyennes et citoyens à la problématique de la circulation dans le secteur et d'inciter une prise en charge des résidents du secteur pour élaborer des actions complémentaires à celle de la ville⁴.

Jusqu'à présent, toutes les interventions de la Ville de Québec pour réduire la circulation de transit du secteur Henry IV-Chauveau-L'Ormière et, par conséquent diminuer la circulation et augmenter la sécurité, ne sont que temporaires. Faute d'un troisième lien direct pour les automobilistes de la couronne nord-ouest, ce sont les résidents des rues résidentielles qui en font les frais.

IL Y A UN GRAVE PROBLÈME DE CONGESTION AUTOMOBILE SUR LE BOULEVARD L'ORMIÈRE, SUR LE BOULEVARD DE L'AUVERGNE ET SUR LE BOULEVARD SAINT-JACQUES. LES AUTOMOBILISTES EMPRUNTENT LES RUES RÉSIDENTIELLES AVOISINANTES POUR Y ÉCHAPPER. ET LE PROBLÈME S'AGGRAVE DE PLUS EN PLUS.

Devant un tel constat, que penser de l'avenir du secteur si on ne prolonge pas l'axe du Vallon qui permettrait, selon M. Marc Des Rivières, de la Division du Transport à la Ville de Québec, de réduire la circulation d'environ 20 %? Voici ce qu'à dit monsieur Des Rivières, aux audiences publiques du BAPE (5 mai 2004, en soirée), concernant le prolongement de l'autoroute du Vallon : « au nord du boulevard l'Ormière, actuellement, en direction sud, à la période de pointe du matin, on parle de mille quatre cents (1400) véhicules et, avec l'aménagement du boulevard du Vallon, une fois le plein développement du quartier, on passe à mille soixante-dix (1070) véhicules, soit une diminution d'à peu près vingt pour cent (20%) ».

¹ « Rapport annuel 2001 : du Conseil de quartier de Neufchâtel ».

² « Rapport annuel 2002 : Conseil de quartier de Neufchatel Ouest ».

³ « Rapport annuel 2003 : Conseil de quartier de Neufchatel Ouest ».

⁴ « Rapport annuel 2002 : Conseil de quartier de Neufchatel Ouest ».

On peut donc penser que le prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain contribuerait à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens du quartier Neufchâtel Ouest qui résident notamment dans les secteurs résidentiels se situant entre les boul. Johnny-Parent et de L' Auvergne.

CONCLUSION

Le Conseil de quartier de Neufchâtel Ouest est résolu plus que jamais à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens en insistant pour que la Ville de Québec et le gouvernement provincial aillent de l'avant avec le projet de prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain.

Le prolongement de cet axe est nécessaire étant donné que le réseau routier est saturé sur l'autoroute Henry-IV, sur le boulevard de l'Ormière, sur le boulevard de l' Auvergne et sur le boulevard St-Jacques aux heures de pointe du matin et du soir. Comme le réseau routier actuel ne peut desservir adéquatement les résidentes et résidents de notre secteur et que le développement résidentiel continue, comment pourra-t-on continuer à maintenir et à améliorer la qualité de vie dans le quartier Neufchâtel Ouest?